

PERGAM ACTIVE DIVIDEND

CODE ISIN Classe Eur-R (cap) : LU1020732662

Compartiment de PERGAM FUNDS géré par la société PERGAM

OBJECTIF ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif de gestion

Le Compartiment ACTIVE DIVIDEND vise à obtenir des plus-values à long terme en investissant dans un portefeuille d'actions ou titres de fonds propres de sociétés européennes en mettant notamment l'accent sur des valeurs capables de verser des dividendes en croissance pérenne et/ou un taux de distribution élevé et/ou offrant si possible un rendement important. Les positions pourront être gérées de manière active afin de profiter de la volatilité sur les marchés actions. L'objectif de gestion du compartiment PERGAM ACTIVE DIVIDEND est d'obtenir une performance supérieure à l'indicateur de référence suivant :

Stoxx 600 Net Return exprimé en Euro, disponible notamment sur Bloomberg à la référence SXXR.

Politique d'investissement

Le gérant met en œuvre une gestion discrétionnaire flexible. Ce Compartiment investit dans les marchés actions de l'Espace Economique Européen et de la Suisse.

Au moins 60 % de l'actif total du Compartiment sont investis dans des actions ou instruments de fonds propres de sociétés ayant leur siège dans un pays d'Europe ou dans un pays situé hors d'Europe mais qui exercent leurs activités de façon prépondérante en Europe, ainsi que les holdings dont les participations sont investies de façon prédominante dans des sociétés dont le siège se trouve dans un pays européen.

Le Compartiment privilégie les sociétés se distinguant par leur capacité à payer et maintenir un dividende en croissance et si possible élevé afin d'offrir une performance mettant l'accent sur la croissance du rendement. Les titres de tous secteurs et tailles de capitalisation peuvent être acquis sans contrainte indicielle. Les choix s'appuient avant tout sur le jugement porté sur les différentes sociétés en tenant compte des considérations générales de l'économie, de la zone d'investissement, des différents pays et des secteurs d'activité.

Le Compartiment examine les valeurs en prenant en compte la capacité à distribuer des dividendes mais également le taux de croissance de l'activité ainsi que la volatilité de chaque titre.

Le Compartiment prend également en considération les perspectives de croissance relative de ces sociétés par rapport à leurs concurrents, l'environnement politique et économique, l'impact des variations des taux de change, la fiscalité et la liquidité. Le Compartiment peut investir au maximum 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM monétaires, obligataires ou actions.

Concernant les actions, les instruments utilisés seront notamment des titres vifs, des parts ou actions d'OPCVM luxembourgeois ou européens coordonnés actions et les marchés à terme sur indice.

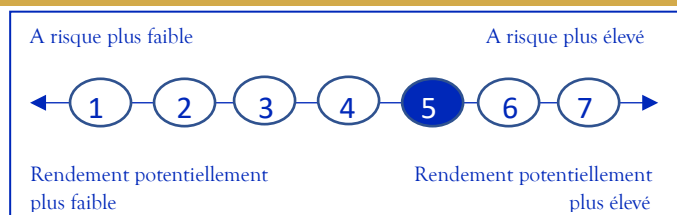
Le Compartiment a la possibilité d'investir jusqu'à 40 % de son actif total net sur des titres de créance et autres instruments du marché monétaire, libellés dans une devise d'un pays membre de l'OCDE (titres à taux fixe, taux variable, taux révisable ou indexés). Ces titres sont des emprunts gouvernementaux, des émissions du secteur privé, sans répartition prédéfinie.

Les revenus nets de ce Compartiment sont intégralement capitalisés pour la classe Eur-R (cap).

La durée de placement recommandée est de 5 ans.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues et centralisées chaque jour de bourse ouvrable avant 12h00, heure de Luxembourg (J) et exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour ouvrable (J). La valeur liquidative est quotidienne, à l'exception des jours fériés à Luxembourg, même si la ou les Bourses de référence sont ouvertes. Le Fonds est éligible au PEA (Plan d'Epargne en Actions) en France et sera, par conséquent, investi à hauteur de 75% minimum en actions de sociétés dont le siège social est situé au sein de l'espace économique européen.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Explication de l'indicateur et ses principales limites

- L'indicateur de risque a été calculé en intégrant des données historiques simulées et pourrait ne pas constituer une indication fiable quant au profil de risque futur du Fonds.
- Rien ne garantit que la catégorie affichée demeure inchangée et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.
- Le Compartiment appartient à la catégorie 5 en raison de la nature de ses investissements qui comprennent les risques présentés ci-dessous.

- Ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la valeur des investissements du Compartiment ou exposer le Compartiment à des pertes.
- La valeur des actions ou de titres liés à des actions peut être affectée par les mouvements des marchés boursiers quotidiens.
- D'autres facteurs ayant une influence comprennent l'actualité politique et économique, les bénéfices des entreprises et les événements significatifs relatifs aux entreprises.

Risques importants non pris en compte dans l'indicateur

- En particulier, la survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact significatif sur la valeur liquidative de votre OPCVM.
- Risque de change : la performance peut être affectée par les fluctuations de change.
- Risque de contrepartie : l'insolvabilité de tout établissement fournissant des services tels que la garde d'actifs ou agissant en tant que contrepartie à des instruments dérivés ou à d'autres instruments peut exposer le Fonds à des pertes financières.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisant la croissance potentielle des investissements.

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM, lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

* Le chiffre communiqué, qui intègre les frais de gestion et de fonctionnement ainsi que les commissions de mouvement imputées à l'OPCVM, se fonde sur l'exercice précédent. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer au chapitre « VIII. Charges et frais » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.pergam.net

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT ET/OU APRES INVESTISSEMENT

Frais d'entrée Eur-R (Cap)

2% maximum

Frais de sortie Eur-R (Cap)

Néant

Les pourcentages indiqués sont les maxima pouvant être prélevés sur votre capital à l'entrée avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et/ou de sortie.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE

Frais courants Eur-R (Cap)

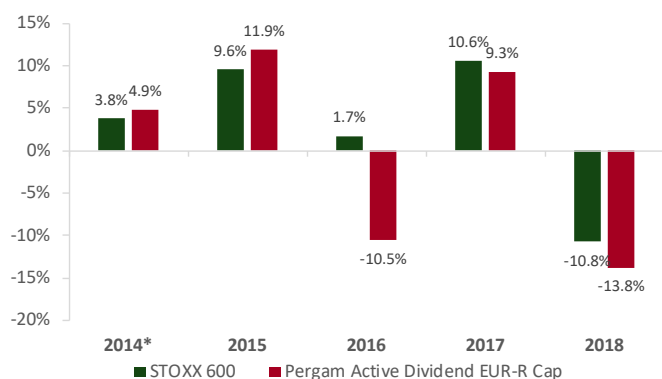
2.414% TTC*

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES

Commission de performance

15% TTC au-delà de la performance de l'indice de référence si la performance de la valeur nette d'inventaire est positive sur l'année

PERFORMANCES PASSES



*Depuis création le 24/02/2014

- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.
- Le calcul des performances tient compte de l'ensemble des frais et commissions.
- Les performances sont libellées en EURO et s'entendent coupons réinvestis pour le fonds.
- Sicav créée le 17/01/2014

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Nom du dépositaire :** CACEIS BANK Luxembourg Branch
- **Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM**
Le prospectus de l'OPCVM, les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite auprès de PERGAM 49/51 avenue George V - 75008 PARIS.
- **Lieu et modalités de communication de la valeur liquidative**
La valeur liquidative est disponible auprès de PERGAM ou sur le site internet <http://www.pergam.net> et sur les sites d'informations financières.
- **Fiscalité**
Selon votre régime fiscal, les plus-values et les revenus éventuels liés à la détention de parts d'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La responsabilité de PERGAM ne peut être engagée sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
- PERGAM a mis en place une politique de rémunération, cette dernière est disponible sur le site internet suivant <http://www.pergam.net>. Une copie papier de cette politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande.
- PERGAM est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.
- Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 21 janvier 2019.
- Cet OPCVM est agréé au Luxembourg et surveillé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.